À RETENIR

L'isolation de son logement est importante pour permettre une réduction de la consommation d'énergie. Il n'existe pas de solution toute faite mais une multitude de techniques à mettre en œuvre en fonction du type de bâti.
La pose d'un isolant n'est pas l'unique intervention à réaliser, dans la plus part des cas elle ne suffit pas. Il est donc conseillé de faire appel à un thermicien pour déterminer précisément les interventions à réaliser.
Dans le cas d'un édifice à intérêt patrimonial, les procédés utilisés ne devront pas le dénaturer.

LIENS UTILES

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
http://www.ademe.fr/
Fiche « Isoler son logement »

ENRABF http://www.enrabf.fr/
Fiches « Connaissance du bâti ancien »
« Interventions à réaliser, à éviter »

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
http://www.maisons-paysannes.org/
Fiches « Amélioration thermique du bâti ancien »

Les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine
direction régionale des affaires culturelles du Centre

Les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP) sont des services relevant du ministère de la culture chargés de promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité, s'intégrant harmonieusement dans le milieu environnant. Unités territoriales de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre, les STAP sont implantés dans chaque département. Ils assurent le relais de l'ensemble des politiques relatives au patrimoine et à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère du cadre de vie dans une perspective de d'aménagement durable des territoires.

Les STAP sont à la disposition de tout citoyen souhaitant engager des travaux dans les espaces protégés. Ils accompagnent également les principaux acteurs des politiques d'aménagement du territoire : les collectivités locales, les autres services de l'État en charge du suivi des politiques urbaines, les professionnels maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre.

STAP du Cher
6 place de la Pyrotechnie – 18000 BOURGES
Téléphone : 02 48 48 17 80
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 14h-16h45.
Mail : sdap.cher@culture.gouv.fr

STAP d'Eure-et-Loir
Cité Administrative -15 place de la République - 28000 CHARTRES
Téléphone : 02 37 36 45 85
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h-12h, et les mardi et jeudi de 14h-17h
Mail : sdap.eure-et-loir@culture.gouv.fr

STAP de l'Indre
Cité administrative Bertrand bâtiment F - Boulevard George Sand - BP 514 - 36018 CHATEAUROUX
Téléphone : 02 54 08 78 80
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h.
Mail : sdap.indre@culture.gouv.fr

STAP d'Indre-et-Loire
36 rue de Clocheville - BP 5949 - 37059 TOURS
Téléphone : 02 47 31 03 03
Accueil téléphonique : les lundi et mercredi de 9h à 12h, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Mail : sdap.indre-et-loire@culture.gouv.fr

STAP du Loir-et-Cher
17 quai de l'Abbé Grégoire - 41000 BLOIS
Téléphone : 02 54 55 76 80
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h30-12h
Mail : sdap.loir-et-cher@culture.gouv.fr

STAP du Loiret
6 rue de la Manufacture - 45043 ORLEANS cedex
Téléphone : 02 38 53 34 26
Accueil téléphonique : le lundi de 10h30 à 12h00, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00.
Mail : sdap.loiret@culture.gouv.fr

fiche conseil vos projets dans les espaces protégés
direction régionale des affaires culturelles du Centre

ISOLER SON LOGEMENT

Le logement représente 75 % du bâti français. L'amélioration de ses qualités énergétiques est donc une nécessité dans l'objectif de réduire la consommation d'énergie.
Il existe de nombreux produits et techniques qui permettent à un bâtiment de réduire ses dépenses énergétiques. Il faut néanmoins mettre en œuvre les bonnes solutions afin que l'opération soit la plus efficace possible tout en préservant les qualités architecturales de celui-ci.

TYPE DE BÂTI

Le bâti traditionnel (avant 1948) et le bâti contemporain sont très différents en terme d'isolation. Il est essentiel de mettre en œuvre les bonnes solutions afin d'assurer la pérennité du bâti et l'efficacité de l'intervention.

LE BATI CONTEMPORAIN :

Il est tempéré et ventilé de façon mécanique. Les matériaux industriels utilisés (béton, enduits, peinture, bardages, matériaux composites...) le rendent hermétique et indépendant de son environnement.

LE BATI TRADITIONNEL :

Il a des qualités thermiques et hydriques naturelles, il vit avec son environnement, c'est un bâti qui « respire ». Les matériaux employés (pierre, terre cuite, mortier de chaux...) et leur mise en œuvre créent un équilibre subtil qui doit être conservé au risque de mettre en péril l'édifice.

ISOLER SON LOGEMENT

Après avoir déterminé le type de bâti il faut s'assurer du bon état de l'édifice. Il ne faut pas masquer des anomalies. Il est donc impératif de réparer avant toute intervention d'isolation. Les solutions techniques appropriées peuvent alors être mises en œuvre.

ISOLER UN BATI CONTEMPORAIN :

Le choix de l'isolation et de la technique dépend des qualités architecturales du bâtiment et de sa structuration. Dans tous les cas, le principe est de recouvrir la structure du bâtiment d'un matériau isolant et étanche pour réduire les flux d'air avec l'extérieur.
Si le bâtiment présente des modénatures en façade, une isolation intérieure devra être envisagée. Dans le cas contraire l'isolation par l'extérieur est possible. Il ne faut pas oublier que l'ensoleillement sera réduit ainsi que le débord de toiture.

ISOLER UN BÂTI TRADITIONNEL :

La restauration du bâtiment dans son état initial lui permettra de retrouver ses caractéristiques thermiques d'origine. Il faut souvent remplacer un enduit imperméable (qui contraint l'eau à rester dans le mur). Cela peut être suffisant pour améliorer les qualités thermiques du bâtiment.
Il ne faut en aucun cas poser un isolant étanche au risque d'emprisonner l'eau dans la maçonnerie. Il faut mettre en œuvre des isolations perspirantes, intérieures et dissociées de la structure principale.

RÉPARTITION DES DÉPERDITIONS :

L'isolation des murs n'est pas l'unique intervention à réaliser . Ce n'est pas non plus obligatoirement la plus judicieuse. En effet, dans une habitation traditionnelle la part la plus importante des déperditions se fait pas les toitures puis par les planchers.

LA SENSATION DE FROID ET DE CHAUD :

Dans tout bâtiment, même très isolé, il est possible d'avoir une sensation de froid en raison des matériaux de revêtements utilisés. Le carrelage, la faïence, l'acier, la pierre, le béton... sont des matériaux qui donnent une sensation de froid. Au contraire, le bois, la moquette, certaines couleurs. donnent une impression de chaleur. L'usage de matériaux à faible émissivité permet de réduire la température ambiante tout en conservant une sensation de chaleur.
Il faut savoir que les murs en pierre étaient toujours recouvert de tentures, boiseries. pour augmenter l'effet de chaleur.